

Le 5 octobre 2005

Par courriel et par messagerie

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800 place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-
Télécopieur : (514) 289-
Courriel :

OBJET: Demande révisée relative à la modification des conditions des services de transport d'Hydro-Québec
Dossier de la Régie : R-3549-2004 (Phase 2)
Notre dossier : R0000146/FJM/CR

Chère consoeur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le «Transporteur») fait suite à son dépôt de toutes ses réponses aux demandes de renseignements de l'Association coopérative d'économie familiale de Québec, de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité/Conseil de l'industrie forestière du Québec, de Brascan Énergie Marketing Inc., de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, de Ontario Power Generation Inc. et du Regroupement national de Conseils régionaux de l'environnement, effectué lundi, 3 octobre 2005.

Le Transporteur dépose maintenant toutes ses réponses aux demandes de renseignements de la Régie et de l'Union des consommateurs comme les pièces révisées HQT-6, Document 1 et HQT-6, Document 9 respectivement. Le Transporteur dépose aussi la pièce HQT-2, Document 1.3 en complément à sa réponse à la question 39.2 de la demande de renseignements de la Régie.

Je vous saurais gré de bien vouloir publier ces pièces sur le site Internet de la Régie en remplacement de celles qui ont été déposées en date du 30 septembre dernier.

Ces pièces révisées sont transmises en version électronique seulement et la version papier de toutes les réponses du Transporteur sera acheminée à la Régie et aux intervenants aussitôt que possible. Le Transporteur transmettra également à la Régie le CD-Rom contenant les pièces HQT-2, Documents 1.1 et 1.2.

Avocat en chef
Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lafontaine
Directrice – Production
Isabelle Rayle-Doiron
Directeur – TransÉnergie
F. Jean Morel

Avocats
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Chantal Bélique
René Bourassa
Mimi Côté
Josée Deland
Valérie Durand
Éric Fraser

Yves Fréchette
Pitia-Rose Gagné
Christian Houde
Line Janelle
Jean-François Lacasse
Julie Lapiere
Nicole Lemieux

Jean-François Mercure
Maria Moudir
Cathy Noseworthy
Louise Ouellet
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini

Dominique Piché
Louis Prévost
Jean Rajotte
Sylvy Rhéaume
Carolina Rinfret
Nicholas Robidoux
Jean-Olivier Tremblay

Copie de la présente lettre est envoyée, ce jour, par courriel seulement, aux intervenants dont le statut a été accordé par la Régie dans sa décision D-2005-150 et dont les noms apparaissent à la liste en annexe.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur, Affaires juridiques TransÉnergie



F. Jean Morel

Pièces jointes

c.c. **Intervenants autorisés**
(par courriel seulement)